

Éditorial

C'est un travers de notre démocratie de courir aveuglément après les réformes. On demande une réforme... et elle n'est pas plus tôt votée qu'on s'en détourne, qu'on court à une autre, disait Aristide Briand. Le phénomène ne date pas d'aujourd'hui !

Des réformes, quelles que soient leurs intentions, peuvent avoir pour conséquence pratique de fragiliser la vie quotidienne de certains de nos concitoyens connaissant déjà une situation précaire.

Prenons par exemple la réforme du RSA avec inscription obligatoire à France Travail d'ici fin 2025 : sans un effort très important de tous les acteurs de l'emploi, l'obligation d'une activité minimum de 15 heures par semaine des bénéficiaires concernés risque de déboucher sur une précarisation accrue de personnes qui ne seront pas en mesure de remplir cette obligation et qui seront en conséquence privées de l'allocation correspondante.

Les bénévoles peuvent régulièrement constater l'éloignement de l'emploi de certaines d'entre elles et leur difficulté à trouver des offres correspondant à leur profil, leurs contraintes, voire leur état psychologique.

Le rôle de l'AREA sera encore plus aujourd'hui, de porter assistance à ses visiteuses et visiteurs dans leur recherche d'un emploi, dans un cadre institutionnel profondément modifié. Nous continuerons notre démarche de rapprochement et de partenariat avec d'autres associations, ayant pour objectif commun de favoriser la réinsertion des populations éloignées du monde du travail.

L'AREA fête ses 30 ans d'action dans le soutien de ses visiteuses et visiteurs à la recherche d'un emploi.

J'exprime ici mes remerciements à toutes et tous nos bénévoles pour leur implication et leur action en faveur du soutien des plus précaires.

Thomas Detwiler
Président

Quelques rappels, tout d'abord, concernant l'antenne des Hauts de Bièvre d'Habitat & Humanisme.

L'association qui était à l'origine « Les Amis de l'Avenir » avant d'intégrer H&H va fêter ses 25 ans d'existence. À ce titre, elle doit le respect à son aînée de 5 ans, l'AREA...

À fin 2023, sur un périmètre comprenant Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson, l'association :

- gère un parc de 76 logements ;
- héberge 68 familles dont 54 bénéficient d'un accompagnement par des travailleurs sociaux salariés d'H&H et des bénévoles : écoute et soutien, aide dans les démarches administratives et juridiques, la recherche d'emploi, interventions de bricolage, événements conviviaux ou culturels...

L'an dernier, 12 familles ont accédé à un logement social pérenne, tandis que 24 nouvelles familles étaient accueillies. La durée moyenne d'hébergement par H&H s'établit à un peu plus de trois ans.

Habitat & Humanisme est membre de l'AREA depuis de nombreuses années et participe désormais à son bureau élargi.

Ensemble, continuons de relever les défis !

Nous le savons, pauvreté, précarité et exclusion ont des causes multiples, qui se conjuguent et souvent s'amplifient mutuellement en un système pervers : manque de formation, maîtrise déficiente du français, charges de famille, perte d'emploi ou incapacité à en trouver un, ressources insuffisantes, absence de logement pérenne...

Comme le soulignait récemment l'économiste J. Pisani-Ferry¹, de nombreuses entreprises ont rencontré en 2023 de grandes difficultés de recrutement, et « *Pour y remédier, il faut agir à la fois sur la formation, sur l'attractivité des métiers, et sur l'appariement entre offre et demande de travail. Il faut aussi résoudre les problèmes de logement qui empêchent les salariés d'habiter à distance raisonnable de leur lieu de travail.* »

Il suffit en effet de regarder les offres d'emploi proposées sur le site de ce qui s'appelle désormais France Travail pour se convaincre :

1. Que la plupart d'entre elles ne permettent d'espérer mieux que le SMIC, et souvent moins du fait d'horaires à temps partiel ;
2. Que c'est rarement en « traversant la rue » que l'on peut se rendre sur les lieux de travail et qu'il est difficile, voire inenvisageable, de le faire par les transports en commun, entre autres du fait d'horaires excessivement matinaux ou tardifs et/ou fractionnés.

Le cercle est donc parfait en logique, mais socialement vicieux : pas de logement sans travail, pas de travail sans logement, avec tous les impacts que l'on sait sur la vie sociale et familiale, la santé, l'éducation des enfants, les difficultés à accéder à des formations, aux loisirs, à la culture, etc.

Or les temps, qui étaient déjà durs pour les pauvres, les mal-logés, les « personnes éloignées de l'emploi », sous-qualifiées, les familles monoparentales, les immigrés (souvent, toutes ces caractéristiques se rejoignent) ne vont faire que se durcir du fait des récentes évolutions législatives (conditionnalité du RSA et d'autres aides sociales notamment) et économiques (hausse des prix en

¹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/01/27/jean-pisani-ferry-evitons-de-destabiliser-encore-plus-le-marche-du-travail-et-d-ajouter-ainsi-la-fureur-au-bruit_6213353_3232.html (article réservé aux abonnés).

général, de ceux de l'énergie en particulier, coût du crédit, économies budgétaires pour maîtriser la dette publique, utilisation des fonds du livret A pour financer le nucléaire ou l'armement plutôt que le logement social, atténuation des obligations liées à la loi SRU...). Le tout dans une période où la lutte contre le dérèglement climatique impose d'exclure progressivement du parc locatif existant les logements les plus énergivores.

Pauvreté, précarité, exclusion ou mauvaise intégration gangrènent notre société, alimentent les tensions et les réactions de rejet mortifères. Nos associations, qui luttent contre ces maux, sont donc, qu'elles soient reconnues telles ou non, d'utilité publique, et pallient opportunément les carences ou le manque de moyens de certains services publics.

Au niveau local, il est essentiel qu'elles se connaissent, échangent et, chaque fois que c'est possible, coordonnent leurs actions, tant vis-à-vis de celles et ceux qui en bénéficient que des pouvoirs publics et collectivités locales qui les rendent possibles et souvent les financent.

C'est la raison pour laquelle Habitat & Humanisme a tissé, entretient et entend accroître ses liens avec les autres acteurs associatifs du secteur, dont naturellement l'AREA.

En ce début d'année où beaucoup de facteurs pourraient inciter au pessimisme, nous voulons réaffirmer que la conjugaison intelligente des bonnes volontés et des actions concrètes de nos organisations et des bénévoles qui les font vivre, à défaut de résoudre globalement tous les maux évoqués ci-dessus, peut au moins contribuer à changer positivement la vie de dizaines de personnes et de familles.

AREA

SNC : un réseau national de citoyens engagés

Par Virginie Norcia
SNC

SNC ou Solidarités Nouvelles face au Chômage (snc.asso.fr) est une association nationale, dont la méthode d'accompagnement vers l'emploi prouve son efficacité depuis près de 40 ans.

Son principe fondateur : le chômage n'est pas une fatalité et chacun d'entre nous peut agir concrètement pour le réduire. À ce titre, plus de 2 100 bénévoles solidaires et bienveillants font don de leur temps et de leur expérience au sein de l'un des 180 groupes de solidarité répartis sur le territoire français.

Ainsi, en 2022 au plan national, plus de 3 600 personnes ont été accompagnées et plus de 60% des accompagnements se sont soldés par des sorties positives en moyenne au cours des 10 dernières années.

L'atout majeur de la méthodologie employée auprès de chaque candidat(e)s par l'association SNC réside :

- dans la bienveillance, l'humanité et la qualité de son écoute, laquelle implique un grand respect des parcours de vie, par 2 bénévoles aux profils complémentaires ;
- dans le conseil professionnel et le suivi de bout en bout « sur mesure » ;
- dans une implication fréquente, régulière et se poursuivant sur le moyen/long terme, jusqu'à l'embauche et même après.

Partenariat SNC/AREA

Le groupe SNC de Verrières-le-Buisson (sncverrieres@yahoo.fr), composé d'une dizaine de bénévoles seniors, est représenté par l'un de ses membres au bureau élargi, ainsi qu'à l'assemblée générale d'AREA.

Si la lutte contre le chômage demeure un objectif commun, si la générosité et l'entraide constituent au même titre les caractéristiques de chacun des groupes, les méthodologies appliquées peuvent parfois s'avérer distinctes.

Mais in fine, AREA comme SNC sont à même de démontrer la force de leur complémentarité, ainsi que l'intérêt de leur partenariat, notamment en s'échangeant conseils ou bonnes pratiques ou en permettant à l'autre de bénéficier des formations dispensées aux candidats ou aux bénévoles.

AREA

La réforme du RSA

Par Thomas Detwiler
AREA

La loi Plein Emploi a été publiée le 18 décembre 2023. Elle va entraîner de nombreux changements avec des dispositions qui auront un impact aussi bien au niveau des particuliers que des entreprises.

Les principales dispositions peuvent être regroupées de la manière suivante :

- le remplacement de Pôle Emploi par France Travail avec la création d'un contrat d'engagement unifié et l'inscription généralisée à France Travail ;
- la réforme du RSA (Revenu de Solidarité Active) ;
- des mesures pour l'emploi des personnes handicapées ;
- l'accueil des jeunes enfants avec pour intention de faciliter l'emploi des parents de jeunes enfants.

Un des changements majeurs est l'inscription généralisée, et au plus tard au 1^{er} janvier 2025, de toutes les personnes sans emploi à France Travail.

Cette mesure inclut tous les bénéficiaires du RSA ainsi que leur conjoint concubin ou partenaire pacsé, les jeunes demandant un accompagnement personnalisé auprès d'une mission locale et les personnes en situation de handicap sollicitant un accompagnement auprès de Cap emploi.

Les bénéficiaires du RSA devront par conséquent tous être inscrits à France Travail d'ici 2025. Or à ce jour, moins de la moitié étaient inscrits sur les listes de Pôle Emploi ce qui va donner un surcroît de travail au nouveau service public.

D'autre part les bénéficiaires vont tous devoir signer un nouveau contrat d'engagement ce qui constitue un point problématique de la réforme au regard de l'augmentation du nombre d'inscrits et de la disponibilité en ressources humaines à France Travail. Pour pouvoir percevoir le RSA, le bénéficiaire devra pouvoir « prouver » son implication dans la recherche concrète d'un emploi, d'une manière régulière.

Enfin la mesure la plus emblématique est celle de l'obligation des bénéficiaires à effectuer au moins 15 heures d'activité par semaine. Sachant les difficultés à trouver une « activité tout court » pour les personnes éloignées du marché du travail, il reste à clarifier ce point par les autorités. Il semblerait que ces heures d'activité concerneront la recherche d'emploi en tant que telle, ainsi que la formation et l'immersion professionnelle.

En conclusion les associations qui ont aujourd'hui pour mission l'aide à la réinsertion des personnes au chômage et éloignées du monde du travail, devront être encore plus à l'écoute de ces populations.

AREA

Retour sur notre activité

Par Françoise Arnaud
AREA

L'activité de l'AREA continue à progresser en 2023.

Avec plus de 350 visiteurs, elle dépasse légèrement son niveau de 2019 mais avec une structure très différente : les nouveaux visiteurs représentent maintenant les 2/3 de l'ensemble, contre moins de la moitié en 2019.

En revanche, même s'il augmente régulièrement depuis 2020, le nombre de visites en 2023 reste très en-deçà des chiffres de 2019 avec un recul de près de 500 visites.

Les évolutions différentes des anciens et des nouveaux visiteurs en termes de représentation et de fréquentation, permettent de mieux comprendre ce recul.

Anciens et nouveaux visiteurs : des évolutions différentes entre 2019 et 2023

- Pour les anciens visiteurs, on constate une baisse importante de la représentation dans l'ensemble des visiteurs (de 57% à 36%) et de la fréquentation (de 6,1 à 4,2 visites).

La conjugaison de ces deux phénomènes aboutit à la perte d'environ 600 visites entre 2019 et 2023.

- La représentation des nouveaux visiteurs est en forte augmentation (de 43% à 64%) mais leur fréquentation est faible (moitié moins, approximativement, que les anciens visiteurs, notamment parce que leurs premières visites s'échelonnent tout au long de l'année) et elle a un peu diminué (de 3 à 2,4 visites).

Le gain élevé en représentation l'emporte sur la baisse modérée de fréquentation et le nombre de visites progresse d'une centaine entre 2019 et 2023.

